

« Tous les élèves partagent la même capacité d'apprendre et de progresser »

Le quorum étant atteint (16 présents /16 votants), le conseil d'administration peut siéger valablement.
M. Djemaoui, principal, ouvre la séance à 18h10
Mme Pannetier, CPE, est désignée secrétaire de séance.

➤ **Point n°1 : adoption de l'ordre du jour modifié**

M. Djemaoui donne lecture de l'ordre du jour modifié pour approbation et précise que plusieurs questions diverses ont été posées

Présents : 16	Votants : 16	Pour : 16	Contre :	Abstention :
---------------	--------------	-----------	----------	--------------

➤ **Point n°2 : adoption du compte-rendu du CA du 20 avril 2017**

M. Djemaoui porte au vote l'adoption du compte-rendu du C.A du jeudi 20 avril 2017

Présents : 16	Votants : 16	Pour : 16	Contre :	Abstention :
---------------	--------------	-----------	----------	--------------

➤ **Point n°3 : Présentation du bilan pédagogique 2016-2017 (cf. Rapport joint)**

Monsieur le Principal présente son rapport pédagogique annuel. Il fait un bilan de la politique pédagogique menée sur l'année 2016-2017 en s'appuyant sur les axes de travail (organisationnelle et pédagogique), le volet 5 du projet d'établissement et le contrat d'objectifs. Il précise les réussites et difficultés rencontrées, présente des indicateurs et les perspectives pour 2017-2018.

Les remarques suivantes ont été soulignées :

Point d'information Italien LV2 : la demande cette année est très faible, les parents de 6^{ème} demandant italien LV2 pour la 5^{ème} seront contactés pour leur proposer de basculer en Espagnol ou Allemand.
Se pose la question de regrouper les 4^{ème} & 3^{ème} afin d'inscrire un nombre suffisant d'élèves en italien.

M. Extanasié, professeur, présente l'AS :

- Remerciement à la mairie qui permet l'accès aux installations sportives à titre gracieux.
- Prochaine Assemblée Générale : les enseignants tiendront compte de la demande des parents pour la date et l'horaire

M. Olivero présente le fonctionnement de l'AS projet 2017-2018 :

- Le nombre de licencié filles est inférieur à celui des garçons
- Une opération d'une journée pour les filles est prévue le 7 septembre prochain pour les garder dans l'AS
- Souhait de l'AS : monter une équipe filles de foot et de badminton

Les parents d'élèves remercient l'ensemble des équipes pour leur implication auprès des élèves.

Présents : 16	Votants : 16	Pour : 16	Contre :	Abstention :
---------------	--------------	-----------	----------	--------------

➤ **Point n°4 : bilan des voyages scolaires**

Mme la gestionnaire ne présente aucun bilan financier. Elle souligne quelques constats de fait :

Des voyages équilibrés en recettes et dépenses

Des prestataires de service, de qualité dans le cadre du voyage en Espagne et Bretagne (Telgruc)

Des ajustements nécessaires dans le cadre des dons du FSE.

La complexité du voyage en Allemagne : il prend la forme d'un appariement et rend difficile, dans un premier temps, une estimation précise des participants.

➤ **Point n°5 : Autorisation de recruter**

Est demandé aux membres du C.A l'autorisation donnée au chef d'établissement de recruter les Assistants d'éducation ; les Assistants pédagogiques, les Contrats Uniques d'Insertion et d'accepter d'accueillir des apprentis.

Présents : 16	Votants : 16	Pour : 16	Contre :	Abstention :
---------------	--------------	-----------	----------	--------------

➤ **Point n°6 : Règlements Intérieur & demi-pension**

Mme Dejean, Gestionnaire, présente le nouveau règlement de la demi-pension voté par le Conseil Départemental.

Certains parents demandent que ce règlement ne figure pas dans le carnet mais d'autres parents évoquent la nécessité de pouvoir consulter le règlement du conseil départemental de manière contractuelle.

M. Olivero souligne : « nous regrettons l'absence de l'élu départemental pour nous expliquer ce nouveau règlement »

Présents : 16	Votants : 16	Pour : 15	Contre :	Abstention : 1
---------------	--------------	-----------	----------	----------------

➤ Point n°7 : Découpage des trimestres 2017-2018 concernant la demi-pension

Mme Dejean, gestionnaire, présente le découpage pour la facturation aux familles :

- 1^{er} trimestre : 54 jours
- 2^{ème} trimestre : 40 jours
- 3^{ème} trimestre : 42 jours

Présents : 16	Votants : 16	Pour : 16	Contre :	Abstention :
---------------	--------------	-----------	----------	--------------

➤ Point n°8 : vote de répartition des subventions

Une subvention de 708.00 € a été allouée pour s'acquitter des droits de reproductions

Une subvention de 16 093.00 € crédits pédagogiques :

- o 550.00 € : carnets de correspondance
- o 15 543.00 € : manuels scolaires

Présents : 16	Votants : 16	Pour : 16	Contre :	Abstention :
---------------	--------------	-----------	----------	--------------

➤ Point n°9 : Autorisation donnée au chef d'établissement de mettre en location un logement vacant

Les membres du CA donnent l'autorisation au Chef d'Etablissement de mettre en location le logement qui lui a été attribué dans le cadre de la nécessité absolue de service, sous réserve de la dérogation à l'obligation de loger du chef d'établissement.

Présents : 16	Votants : 16	Pour : 16	Contre :	Abstention :
---------------	--------------	-----------	----------	--------------

Monsieur le Principal informe les membres du CA que les personnes suivantes souhaiteraient occuper ce logement.

- Mme Senez, secrétaire de direction du collège, a déposé sa demande écrite
- M. Blain, Service restauration du Conseil Départemental est en recherche d'un logement auprès de plusieurs établissements

Les membres du C.A souhaitent donner priorité au personnel de l'établissement.

➤ Point n°10 : Renouvellement des logements COP

Autorisation donnée au chef d'établissement de renouveler la convention de M. Rasamoela pour un loyer, charges comprises de 906.03 €, sous réserve de l'accord du Directeur académique, à la dérogation à l'obligation de loger du gestionnaire.

Présents : 16	Votants : 16	Pour : 16	Contre :	Abstention :
---------------	--------------	-----------	----------	--------------

➤ Point n°11 : Projet AEFÉ

Mme Perez Y Maestro intervient pour présenter le projet AEFÉ pour la prochaine rentrée.

Les enfants chantent avec Adriana, grand chef d'orchestre et 3 ministères sont impliqués dans ce projet

Un voyage est prévu à Madrid avec la classe de 3^{ème} Cham entre le 13 et le 21 janvier 2018 :

- o Les enfants seront accueillis en familles et les musiciens seront accueillis à Marcoussis la semaine du 12 mars.
- o Les choristes d'Ho Chi Minh seront à St Germain en Laye
- o Un concert à la maison de la radio est prévu le 17 mars 2018 avec les classes Cham (6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème})

Présents : 16	Votants : 16	Pour : 16	Contre :	Abstention :
---------------	--------------	-----------	----------	--------------

➤ Point n°12 : contrats et conventions

Les membres du CA donnent l'autorisation au chef d'établissement de signer la convention avec les parents indépendants pour la mise en place de commandes groupées

Présents : 16	Votants : 16	Pour : 16	Contre :	Abstention :
---------------	--------------	-----------	----------	--------------

➤ Point n°13 : Structure dotation académique

M. Djemaoui informe les membres que le collège n'a pas bénéficié de dotation supplémentaire. Il fait un point sur la structure pédagogique et les effectifs prévisionnels pour la rentrée 2017 :

- 92 élèves en 3^{ème} : 4 classes
- 119 élèves en 4^{ème} : 5 classes
- 121 élèves en 5^{ème} : 4 classes = 29 élèves par classe
- 113 élèves en 6^{ème} : 4 classes = 28 élèves par classe

Présents : 16	Votants : 16	Pour : 16	Contre :	Abstention :
---------------	--------------	-----------	----------	--------------

➤ Point n°14 : Questions diverses

- Rumeurs sur une répartition des élèves CHAM sur toutes les classes : Le fonctionnement du dispositif CHAM (depuis 9 ans) ne sera pas modifié : il n'y aura donc, comme les années précédentes, qu'une classe regroupant les élèves sur chaque niveau
- Fortes chaleurs : des malaises et problème en EPS : tout a été mis en œuvre pour que les choses se passent au mieux. Malheureusement quelques élèves ont davantage souffert.
- ENT 91 : « Mon collège.essonne.fr » sera mis en place à la rentrée 2017 et les codes seront distribués aux familles.
- Demande des fédérations de parents : diffuser les adresses mails des parents aux fédérations

L'ordre du jour étant épuisé, M. Djemaoui lève la séance à 20h55.

Secrétaire de séance :
Mme Pannetier,
CPE

Président de séance :
M. Djemaoui
Principal

